

La résidence artistique en ruralité : martingale de l'action culturelle ? Un dispositif local à l'épreuve de sa territorialisation

Article inédit, mis en ligne le 4 juin 2025

Cécile Bando

Cécile Bando est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lorraine, membre du Centre de Recherche sur les Médiations (CREM).

Elle s'intéresse à la participation des publics et à la médiation et envisage la co-construction de dispositifs culturels et artistiques dans les lieux culturels et les territoires.

cecile.bando@univ-lorraine.fr

Adeline Florimond-Clerc

Adeline Florimond-Clerc est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lorraine, membre du Centre de Recherche sur les Médiations (CREM).

Ses recherches portent sur les pratiques et les médiations culturelles et notamment littéraires. Elle s'intéresse également aux modalités de co-construction de dispositifs culturels à échelle territoriale variable.

adeline.florimond-clerc@univ-lorraine.fr

Plan de l'article

Introduction

Du dispositif institutionnel à la résidence en milieu rural

La ruralité : de l'occultation au foyer de renouvellement des politiques culturelles publiques ?

La résidence artistique *Les Hôtes*

Appropriations résidentielles

Des élus entre incompréhensions et attentes

Injonctions et aspirations relationnelles

Un réseau local d'éducation populaire temporairement renforcé

Une surestimation des « effets » auprès des publics ?

Présence artistique, cadre de vie et relégation

Conclusion

Références bibliographiques

Annexes

RÉSUMÉ

Cet article s'appuie sur l'étude d'une résidence artistique en milieu rural. Qu'il soit porté par l'État ou les collectivités territoriales, le dispositif résidentiel dans ses formes, ses modalités d'attribution, ses conventions et ses critères d'évaluation, semble lisible et éprouvé et fait figure de nouvelle martingale de l'action culturelle en ruralité. Il serait gage de réussites artistique et territoriale et une réponse providentielle aux enjeux de la décentralisation et de la démocratisation culturelle. Or, paradoxalement, ce dispositif territorial est faiblement territorialisé. En effet, qu'en est-il dans les territoires d'accueil ruraux ? Comment les élus, les acteurs du développement culturel et les habitants s'engagent-ils dans ce cadre

d'action et se l'approprient-ils ? La résidence artistique en ruralité a-t-elle véritablement la capacité de déjouer les limites antérieures des politiques publiques de la culture ?

Mots clés

Résidence artistique, ruralité, action culturelle, territoire, territorialisation

TITLE

Artistic residencies in rural areas: the martingale of cultural action?

A territorial scheme put to the test of territorialization

Abstract

This article is based on a research project relating to the study of an artistic residency in a rural environment. Whether supported by the State or local authorities, the residential scheme, in its forms, allocation procedures, agreements and evaluation criteria, seems clear and tried and tested, and is seen as the new martingale of cultural action in rural areas. It would seem to be a guarantee of artistic and territorial success, and a providential response to the challenges of decentralization and cultural democratization. Paradoxically, however, this territorial scheme is not very territorialized. What is the situation in rural host areas? How do elected representatives, cultural development players and local residents engage with and appropriate this framework for action? Does artistic residency in rural areas really have the capacity to overcome the previous limitations of public cultural policies?

Keywords

Artistic residency, rurality, cultural action, territory, territorialization

TÍTULO

Residencias artísticas en zonas rurales: ¿la martingala de la acción cultural?

Un esquema territorial puesto a prueba en su territorialización

Resumen

Este artículo se basa en el estudio de una residencia artística en un entorno rural. Ya sea apoyado por el Estado o por las autoridades locales, el régimen de residencias, en sus formas, procedimientos de asignación, acuerdos y criterios de evaluación, parece claro y probado, y se considera la nueva bala mágica para la acción cultural en las zonas rurales. Parecería una garantía de éxito artístico y territorial y una respuesta providencial a los retos de la descentralización y la democratización cultural. Sin embargo, paradójicamente, este esquema territorial no es muy territorial. ¿Cuál es la situación en las zonas rurales de acogida? ¿Cómo se implican los representantes electos, los agentes del desarrollo cultural y los habitantes locales en este marco de acción y cómo lo hacen suyo? ¿Pueden las residencias artísticas en zonas rurales superar realmente las limitaciones anteriores de las políticas culturales públicas?

Palabras clave

Residencia artística, ruralidad, acción cultural, territorio, territorialización

INTRODUCTION

Sans remonter jusqu'au XVII^e siècle, les résidences d'artistes sont présentes de longue date dans les pratiques de création et les politiques culturelles qui s'en sont emparées pour en intensifier l'usage dans les années 1980. Elles entrent alors au service du soutien aux artistes, de la démocratisation culturelle et de l'éducation artistique et culturelle, se développant en milieu scolaire avec, à titre d'exemple, le programme *Entrez les artistes* en 1985 en région Ile-de-France. Depuis les années 1990-2000, le périmètre n'a cessé de s'élargir tout comme celui des domaines culturels (Le Clech, 2016 ; Delfosse, 2018 ; Bisenius-Penin, 2023). Aujourd'hui, sur le site du Ministère de la Culture, une résidence répond à la définition suivante : « *un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il n'y ait d'obligation de résultat. La création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, des moyens financiers, techniques et humains* » (Ministère de la Culture, 2013). Conformément au sous-titre du rapport du Ministère de la culture dédié à la résidence d'artiste, elle serait « un outil inventif au service des politiques publiques » (Chevrefils Desbiolles et *al.*, 2019), car elle permettrait, à la fois, le soutien à la création ainsi qu'à la professionnalisation des artistes et contribuerait à la réduction des inégalités territoriales d'accès à la culture et à la création de relations avec les populations (*ibid.* p. 4 et 6). La résidence s'inscrit également dans le contexte de la décentralisation de l'action artistique et culturelle de l'État, dont les effets vont, entre autres, conduire au développement des projets culturels de territoire depuis les années 1990. Les travaux d'Emmanuel Négrier et Philippe Teillet en restituent la généalogie et le déploiement (2019).

Les résidences ont par ailleurs longtemps été associées à un lieu artistique et culturel, mais ce dernier n'est plus un prérequis, notamment dans les territoires ruraux marqués par leur absence ou leur faible densité. Dans cet « au-delà » de l'équipement culturel, les résidences peuvent être pensées à des échelles géographiques étendues et mobilisées, pour des durées variables et dans des espaces sans vocation artistique initiale afin d'en faire des sites de l'art (Poinsot, 1999 ; Ardenne, 2002). Cette plasticité du dispositif résidentiel, par les configurations qu'il autorise dans les espaces, les temporalités et les formes expressives, explique pour partie son recours grandissant dans les territoires ruraux et le renforcement de sa mobilisation opérationnelle dans le *Plan ministériel Culture et ruralité* (Ministère de la Culture, 2024, A) et le *Printemps de la ruralité* (Ministère de la Culture, 2024, B) concomitamment à des programmes préexistants tels, depuis 2021, *Jeunes ESTivants* dans la région Grand Est.

Au prisme de l'histoire des politiques culturelles (Dubois, 1999 ; Urfalino, 2004), la résidence artistique en ruralité succède ainsi à d'autres dispositifs ayant été à l'identique investis d'une aspiration transformatrice au premier rang desquels les maisons de la culture (Caune (1992), 1999). Privilégiée désormais dans les modalités d'action locales, parée de vertus performatives et présentée comme déjouant les limites antérieures des politiques culturelles de l'État et des collectivités territoriales, la résidence artistique en ruralité est-elle la nouvelle martingale de l'action culturelle ? Nous empruntons à Pierre-Alain Four l'importation du terme « martingale » du domaine du jeu de hasard à celui des dynamiques territoriales et culturelles (Four, 2010). Une martingale est « un système de jeu garantissant le gain » (Deheuvels, 2021, p. 70). La résidence artistique en ruralité sera donc envisagée ici, en tant que dispositif (Agamben, 2007) de structuration de l'action culturelle locale sous l'angle de la territorialisation, à la suite des travaux fondés sur la territorialisation des politiques culturelles (Saez, 1982 ; Dubois, 2017). En effet, en tant que dispositif institutionnel public, le dispositif résidentiel résulte de conjonctions d'attentes (État, collectivités territoriales...) qui, dans leur définition, leurs formes, les modalités d'attribution et les critères d'évaluation, semblent lisibles, éprouvées et éminemment gages de réussite dans les territoires ruraux. Or, le territoire rural, dans sa nature même et ses dynamiques sociales fait l'objet d'un effacement, suscitant un questionnement sur un dispositif institutionnel territorial local paradoxalement faiblement territorialisé.

De fait, l'analyse des résidences rurales pâtit de plusieurs biais. Le premier est une conception de la ruralité fondée sur un réductionnisme territorial, quand les aspects territoriaux sont pourtant énoncés comme consubstantiels au dispositif résidentiel et que l'espace d'accueil de la résidence aspire à échapper à la stigmatisation. Cependant, « la ruralité » fait figure d'espace idéal typique paradoxal au regard des caractéristiques socio-démographiques des habitants et d'une distance physique et symbolique avec la culture instituée. Souffrant d'une image de déshérence culturelle, elle est érigée en champ d'action. La ruralité devient ainsi terrain d'expérimentation et modèle d'une revivification. Ce réductionnisme conduit à un discours linéarisé déterministe, aboutissant à l'énoncé d'effets résidentiels nécessairement vertueux. Ainsi, la résidence s'inscrirait dans le territoire (personnifié et au singulier) et aurait un double effet de transformation de lieux « révélés » par la force de l'art et d'habitants convertis en « publics », grâce à une

action artistique « de proximité ». Le second biais analytique est la sur-représentation de la figure de l'artiste, qui même lorsqu'il collabore avec les acteurs locaux, demeurerait l'acteur majeur de la résidence modérant ainsi les dimensions institutionnelles, organisationnelles et co-construites du dispositif résidentiel ainsi que sa réception.

Aussi, pour examiner l'efficacité d'une performativité énoncée et face à ce paradoxe d'un dispositif territorial faiblement territorialisé, nous étudierons les modalités d'appropriation d'une résidence artistique en ruralité. Nous nous appuyons sur une recherche menée durant quatre ans (2019-2023) par une équipe pluridisciplinaire de trois laboratoires de l'Université de Lorraine : le Centre de recherche sur les Médiations, le LIS, (Littératures, Imaginaire, Sociétés) et le Centre de Recherche sur les Cultures et Littératures Européennes. La résidence artistique étudiée, *Les Hôtes*, est portée par la compagnie de spectacle vivant *Brouniak* et *Scènes et Territoires* qui œuvre au développement culturel de l'espace rural. Cette résidence est soutenue par la Région Grand Est. Elle se déploie dans un territoire rural du département de la Meurthe-et-Moselle, la Communauté de Communes de Meurthe Mortagne Moselle.

La méthodologie repose sur la constitution de corpus documentant la résidence depuis sa conception, dans la phase de rédaction du dossier de demande de subvention à la Région Grand Est, jusqu'à son évaluation. Ces corpus relèvent de documents internes de travail produits pour la résidence (notes entre artistes, échanges de mails entre les parties-prenantes, comptes-rendus de réunions...) et de documents produits sur la résidence par les artistes eux-mêmes et par *Scènes et Territoires* à des fins communicationnelles (site internet, blog, newsletters, flyers, supports projetés, photographies, vidéos...) mais aussi par leurs partenaires (sites institutionnels, communication des associations d'éducation populaire, traitement médiatique par la presse...). Nous avons également documenté les réalisations artistiques en tant que telles. Les éléments relatifs à l'ingénierie culturelle ont été appréhendés lors 37 séquences d'observations (réunions de travail à configurations variables dans la nature des acteurs en présence, les objectifs et les moments résidentiels ; repérages spatial et technique sur le territoire avec les artistes et les équipes techniques ; répétitions, spectacles et restitutions publiques, situations de médiation du dispositif résidentiel et des formes artistiques proposées aux publics...). Nous avons de plus réalisé 69 entretiens semi-directifs auprès des artistes et leur équipe (chargé de production, de diffusion), des acteurs culturels (associations d'éducation populaire, animateurs territoriaux...), des élus communautaires et des habitants, fondés pour certains sur une récurrence afin de percevoir annuellement l'évolution de leurs représentations sur la résidence. Cette méthodologie a donné la possibilité de saisir le rapport entre l'intentionnalité des acteurs et leurs ajustements durant quatre ans et d'interroger la résidence sous l'angle de sa fabrication et de sa co-construction.

Dans un premier temps, nous examinerons donc l'implantation en ruralité de ce dispositif résidentiel. Face à une ruralité énoncée comme générique, quel territoire de l'action culturelle se dessine-t-il ? L'action culturelle est entendue au sens de Jean Caune, en tant que « mode d'intervention [...] historiquement associé à des institutions et des pratiques de diffusion d'un patrimoine artistique et de production d'une culture contemporaine » (Caune (1992) 1999, p. 17) qui excède ces objectifs pour s'inscrire, par l'expérience esthétique, dans un rapport social et sensible au monde (*Ibid.*). Dans un second temps, nous aborderons les appropriations résidentielles. Comment les élus, les acteurs du développement culturel et les habitants s'engagent-ils dans ce cadre d'action et se l'approprient-ils ? Quels sont les mondes de l'art ruraux et les coopérations à l'œuvre (Becker, 1988) ? Comment qualifier les effets de la résidence auprès des publics ? Et qu'exprime cette présence artistique, du territoire vécu par les habitants ? En somme, à l'épreuve de sa territorialisation, ce dispositif résidentiel local interroge-t-il le territoire et les formes de l'action culturelle contemporaine ?

DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL À LA RÉSIDENCE EN MILIEU RURAL

La ruralité : de l'occultation au foyer de renouvellement des politiques culturelles publiques ?

La ruralité souffre de plusieurs maux. En premier lieu, d'un cadre analytique défaillant tant elle est pensée par défaut, au regard de l'urbain. Ce modèle porte à penser par contraste, et de manière binaire, dans une opposition ville/campagne, urbain/rural, en soulignant la distance (géographique, sociale, culturelle...) et l'affaiblissement (économique, démographique...) des territoires ruraux. Les variations définitoires de la ruralité (degrés de ruralité corrélés à l'éloignement aux pôles urbains, taille des entités...) et des approches morphologiques et démographiques font évoluer la notion de ruralité et par là, sa définition institutionnelle pour permettre, progressivement, d'en dégager les singularités notamment en termes de densité de population. Près d'un tiers de la population française (21 millions de personnes, 33% de la

population française en 2017 pour l'INSEE) réside dans des communes peu denses et très peu denses. Les 18 777 communes peu denses et les 12 012 communes très peu denses correspondant à elles-deux à 87% des communes françaises (D'Alessandro, Levy, Regnier, 2021 ; Pouts, 2021). En termes de représentations sociales, Benoit Coquart (2019) identifie dans l'approche des territoires ruraux sous l'angle des campagnes en déclin, une double polarisation : le misérabilisme (dépeuplement, appauvrissement) et l'ode à la France oubliée. Cette double disqualification obère la singularité des espaces et des particularités locales et rejaillit sur la perception des habitants eux-mêmes qui vivent dans « un climat général d'obsolescence de "leur monde" » (*Ibid.*, p. 9).

Au niveau des politiques culturelles, en 2018, le plan *Culture près de chez vous* envisage, post décentralisation culturelle, ces « territoires délaissés » des politiques publiques dans un souci de rééquilibrage. Le Ministère identifie des « zones blanches », ces « bassins de vie dans lesquels il y a moins d'un équipement culturel public pour 10 000 habitants » (Communiqué de presse du plan d'action en faveur des territoires culturels prioritaires, 2018). 86 « territoires culturels prioritaires » en relèvent. La moitié est concentrée dans huit départements, dont deux en région Grand Est : la Moselle et les Vosges. Par un paradoxe dont ont le secret les politiques culturelles, et qui consiste à faire plus avec moins, ce contexte rural cumulant les handicaps est présenté comme un foyer de renouvellement des politiques publiques. Il permettrait d'y expérimenter sous des formes souples, plus légères, flexibles, réactives et mobiles, et au plus près des publics à (re)conquérir, des dynamiques de démocratisation culturelle et de reviviscence territoriale par la culture. L'action culturelle et artistique en ruralité évolue dès lors entre prises (nationales, régionales...) et déprises (stratégiques et tactiques). Ainsi, un artiste de la compagnie *Brouniak* confie à propos de la résidence *Les Hôtes* : « Je pense aussi que le projet correspondait à des besoins d'aujourd'hui, à des directives ministérielles. Mais aussi les gens se posent la question : comment on fait avec nos publics ? [...] Ça répond à des besoins qu'il y a dans l'air » (entretien, 13 mars 2020). Pour les artistes et les opérateurs culturels interrogés, deux facteurs - le mouvement des gilets jaunes et l'ascension de l'extrême droite - motivent cette attention accrue portée à la ruralité.

La résidence artistique *Les Hôtes*

La résidence *Les Hôtes* bénéficie du dispositif *Soutien aux résidences artistiques et culturelles - Spectacles vivants* de la Région Grand Est, associé à un financement de 25 000 euros sur trois ans. Cette résidence est portée par la compagnie de spectacle vivant *Brouniak* et *Scènes et Territoires*, une association œuvrant pour le développement culturel en milieu rural. Le duo d'artistes pluridisciplinaires de la compagnie *Brouniak* conçoit la résidence comme un laboratoire de recherche structuré autour du « rapport-public », décliné à partir de la notion d'« hôtes », retenue en raison de son caractère polysémique « désignant autant les personnes qui accueillent des invités, que les personnes qui sont reçues en tant qu'invités » et qui va leur permettre d'« expérimenter de nouvelles formes de rencontres et de convivialités autour d'un objet artistique » (Dossier *Projet de résidence 2020-2022*, 2019).

L'association *Scènes et Territoires*, issue de l'éducation populaire, en revendique, depuis plus de 20 ans, les référents et les modalités d'action. Sa mission de développement culturel des territoires ruraux et de soutien à la création artistique s'opère ainsi par une construction collective de l'action et une volonté d'œuvrer à l'émancipation des individus (*Scènes et Territoires*, 2024). *Scènes et Territoires* s'est particulièrement développée ces dernières années (passage de quatre à onze salariés, augmentation de 50% de son budget, gestion de la location d'un parc de matériel régional, organisation de formations) faisant d'elle une association de référence dans la Région Grand Est. Les projets culturels et artistiques qu'elle porte en ruralité reposent sur de multiples partenariats (réseaux, organisations, professionnels associatifs, culturels ou de l'économie sociale et solidaire). Pour cette résidence, *Scènes et Territoires* a un rôle d'appui artistique, de relai territorial et de coordination.

Quant au territoire d'attache de la résidence, il est récent, la Communauté de communes de Meurthe Mortagne Moselle (CC3M) ayant été créée en 2017. Elle résulte de la fusion des Communautés de communes du Val-de-Meurthe, de la Mortagne et du Bayonnais, et regroupe autoritairement ses habitants dans une nouvelle entité autour de trois bourg-centre (Gerbéviller, Bayon et Damelevières/Blainville). En accueillant la résidence artistique *Les Hôtes*, la CC3M rejoint les 20% des Communautés de communes du Grand Est ayant bénéficié de ce dispositif (Agence Culturelle Grand Est, 2022, p. 37). La représentation d'une ruralité unique et homogène ne résiste pas à l'examen des composants sociaux-territoriaux, ne serait-ce qu'à l'échelle de cette agglomération et de son environnement. Composée de 37 communes, 17 000 habitants, la CC3M a une densité de population inférieure aux intercommunalités voisines avec 62 habitants au km². Ces derniers sont répartis de manière hétérogène sur le territoire, de 44 habitants pour Vennezey, à près de 4 000 pour Blainville-sur-l'Eau. L'absence de

partage du même bassin de vie constitue un facteur de singularisation supplémentaire de cette intercommunalité étendue sur 270 km². Certaines communes sont plus proches de Nancy, d'autres de Lunéville, générant des pôles d'attractivité et des dynamiques de mobilités différentes. Les communes partagent toutefois une faiblesse économique globale, avec peu d'implantation d'entreprises et des emplois situés majoritairement à distance du lieu de résidence. L'offre culturelle y est limitée en dépit d'un réseau de bibliothèques et médiathèques et d'une école de musique. Le tissu associatif, encore dynamique, est animé par des bénévoles âgés et se trouve en manque de nouveaux adhérents. Pour toutes ces raisons, la CC3M peine à trouver sa reconnaissance auprès de ses habitants qui coexistent dans cet ensemble opaque pour eux, tout comme l'était initialement le dispositif résidentiel.

APPROPRIATIONS RÉSIDENTIELLES

Des élus entre incompréhensions et attentes

Pour les acteurs du territoire, et en premier lieu les élus, plusieurs niveaux d'opacité sont identifiables. Le premier porte le dispositif résidentiel en tant que tel qui souffre d'une absence de référents antérieurs. Les élus avouent sans peine leur méconnaissance et incompréhension de la notion même de résidence, du projet des artistes auquel ils n'ont « pas tout compris » et du sens général de l'action. La résidence est dès lors essentiellement soutenue, non pas pour des motifs artistiques, mais pour des objectifs animatoires, promotionnel et identitaire, pour cette jeune agglomération ayant échoué jusqu'alors à générer un sentiment d'appartenance chez ses habitants.

De ce fait, le rapport au territoire devient central. Mais qu'en est-il d'une présence sur site, lorsque celui-ci se démultiplie dans 37 communes, s'étend sur 270 kilomètres, tout en n'étant rattaché à aucun lieu culturel en particulier ? Les artistes sont incités à être présents à l'échelle de la communauté de communes avec un « objectif de recouvrir l'ensemble du territoire point par point » (entretien, Vice-présidente Vie associative, lecture publique et animation, CC3M, 11 février 2021). Une vigilance sur la répartition territoriale s'instaure en s'appuyant sur une carte, outil de planification de l'action culturelle et trace tangible du réalisé. Dans le dispositif résidentiel générique, lui-même scandé en trois années, s'emboîtent des « semaines de résidence » fondées sur une démarche itérative géographique et artistique. En fin de semaine de résidence, des restitutions artistiques publiques sont généralement proposées par les artistes. À défaut, les difficultés se présentent et sont régulièrement évoquées en réunion de suivi, certaines communes refusant d'accueillir la résidence sans la contrepartie d'un spectacle. De plus, chez certains maires, des arguments relatifs à une iniquité territoriale s'expriment. Ils situent cette iniquité dans la durée, de manière répétée et habituelle. La résidence apparaît ainsi comme un vecteur - insuffisant, mais visible - d'un rééquilibrage souhaité et d'un bénéfice collectif devant être partagé. C'est là l'un des traits politiques de la résidence. Elle est investie d'un souci de considération et de justice territoriale.

Injonctions et aspirations relationnelles

L'interpellation « Allez les Brouniak, faites-nous du lien ! » évoquée lors d'un entretien (24 octobre 2022) par l'un des artistes pourrait être la phrase manifeste des injonctions dont ils sont investis. Ils reviennent pourtant régulièrement auprès de leurs interlocuteurs (habitants, associations, élus...) sur le caractère limité de leurs interventions artistiques. Mais ces précautions sont généralement vaines. Au-delà d'un usage instrumental, ces demandes de liens témoignent chez les élus, comme les habitants, d'une distance avec l'entre-soi social et culturel auquel les territoires ruraux sont souvent renvoyés.

Cette aspiration relationnelle croise l'expression d'un souhait d'altérité, représenté par les artistes de la compagnie *Brouniak*, qui, trois ans durant, vont créer des occasions inédites de rencontres et de découverte de l'autre (ateliers, spectacle à la ferme, déambulation musicale et théâtrale en forêt, poésie Persane en bord d'eau, jeux olympico-culturels, co-création avec des amateurs à partir d'un texte d'un prix Nobel de littérature, spectacles hybrides sous chapiteau, expérimentation électroacoustique en salon, performance sur un banc public...). Ces attentes relationnelles et d'altérité concordent avec des éléments identifiés lors d'autres projets co-portés par *Scènes et Territoires* depuis de nombreuses années.

Un réseau local d'éducation populaire temporairement renforcé

La résidence *Les Hôtes* est fondée sur une esthétique de la rencontre. Les artistes identifient et mobilisent des relais individuels et collectifs afin de trouver les ressources pour leurs projets. Cette dynamique artistique est accompagnée par *Scènes et Territoires*, en lien avec deux autres organisations d'éducation populaire présentes dans la communauté de communes, *Jeunesse et Territoire* et les *Foyers Ruraux 54*. Évoquer la territorialisation de l'action culturelle par le dispositif résidentiel, c'est en effet considérer son extériorité initiale et ses dynamiques d'inclusion, mais aussi l'environnement antérieur dans lequel il va s'inscrire. Or, les discours sur les « zones blanches » contribuent à entretenir l'idée de territoires a-culturels. Cette invisibilisation du territoire local est également fréquente lorsque l'identification des ressources territoriales est faible ou fragile. Les réseaux territoriaux peuvent de plus être marginalisés, voire disqualifiés, lorsqu'il s'agit d'éducation populaire au motif d'une opposition conceptuelle et professionnelle de longue date entre action artistique, action culturelle et action sociale (Lebon, De Lescure, 2016). Parallèlement, si des intercommunalités se saisissent de la compétence culturelle ou en revendiquent les contours, les personnels communaux politiques et administratifs en charge de la culture sont fréquemment « peu spécialisés » (Freyermuth, 2017). C'est aussi le cas à la CC3M où la personne relai pour la résidence n'a pas de formation dédiée et occupe un poste au vaste profil de « chargée de communication, de l'animation du territoire, de la jeunesse et de la vie associative ». Cela ne rend que plus sensible l'attention portée aux facteurs de renforcement des collaborations locales.

Pour œuvrer à la résidence, le réseau local d'éducation populaire, *Jeunesse et Territoire* et les *Foyers ruraux 54*, mobilise des qualifications professionnelles étendues. Le travail opéré avec les artistes, *Scènes et Territoires* et les multiples partenaires associés aux projets, permet d'exploiter et d'acquérir de nouvelles compétences couvrant un spectre s'étendant de l'ingénierie culturelle (conception, planification, logistique...) au management (mentorat des collègues, formation des élus nouvellement arrivés dans la communauté de communes...), en passant par l'accompagnement (médiation auprès des habitants, atelier participatif avec des adolescents...) jusqu'à la communication et l'évaluation. Par l'expérimentation de pratiques professionnelles amplifiées en volume et en complexité (projets pluriannualisés, multiscales, multipartenariaux et moyens financiers accrus) cette résidence a eu des effets structurants. Elle a eu également pour effet de visibiliser le travail de ces acteurs de terrain. Les élus formulaient vis-à-vis de la résidence des attentes identitaires de reconnaissance et d'adhésion à la collectivité territoriale ; or, les effets attestés ne portent pas sur la communication institutionnelle, mais sur l'identité professionnelle des agents locaux de l'éducation populaire, dont les valeurs sont renforcées.

Ces professions liées à l'action culturelle en contexte rural, fondées sur une motivation intrinsèque forte, s'exercent dans un contexte difficile (surreprésentation du statut de technicien, salaires peu élevés, marges de progression de carrière limitées, équipe réduite et décroissante générant une charge de travail accrue, déplacements nombreux et conséquents). L'expression par ces acteurs d'une fragilité professionnelle et d'une vigilance vis-à-vis des élus, des partenaires et des financeurs a été récurrente. Sources de motivation extrinsèques, cette résidence, conforte des valeurs professionnelles et le sens de l'action y est notable. Il reste à déterminer les possibilités institutionnelles, les vecteurs de reconnaissance et de consolidation de cette expérience professionnelle. Les acteurs de l'action culturelle locale sont en effet circonspects quant à la continuité de l'action dans cette agglomération rurale. Le registre agonistique intervient rapidement lorsqu'il s'agit de parler de l'après-résidence.

Une surestimation des « effets » auprès des publics ?

Pour les publics, les effets de seuil ont été partiellement levés par la proximité physique et relationnelle des artistes. Les propositions de la compagnie *Browniak*, au plus près des publics, sont vécues comme décomplexantes, tout comme les artistes eux-mêmes. La « personnalité », la « sympathie » et « l'accessibilité » des artistes, sont louées par les personnes ayant participé à leurs propositions artistiques. Cette réassurance ouvre la voie à des expériences sensibles inédites. Le motif de la surprise est récurrent lorsqu'il porte sur les lieux, les formes d'expression ou les expériences vécues. Les attentes et références antérieures sont bousculées et pluralisées. Cette découverte est globalement appréciée. Des effets d'entraînement ont également pu être identifiés à plusieurs reprises lors d'ateliers et de projets collaboratifs.

Toutefois, la fréquentation peut globalement être qualifiée de modeste. Le problème du déplacement culturel, ici comme ailleurs, demeure central et les déplacements inter-communaux sont marginaux. Les habitants, lorsqu'ils ont été publics, l'ont été près de chez eux, sans réel élargissement des dynamiques territoriales. De plus, régulièrement, des habitants sans qu'ils aient d'impossibilité physique ou sanitaire, ont préféré regarder les propositions artistiques dans l'espace public depuis leur fenêtre, sans sortir de leur domicile.

De surcroît, durant trois ans, les interprétations positives évoquées coexistent avec une défiance artistique persistante, du rejet et de l'indifférence. Réserves et circonspection s'expriment vis-à-vis de propositions artistiques distantes de l'horizon d'attente (Jauss, 1978) du fait de registres, de formes expressives ou de modalités relationnelles méconnues des publics (formats culturels atypiques, improvisations pluridisciplinaires, moments de radicalité...) : « *La plupart du temps, les gens ne comprennent pas le concept Brouniak. Donc, la plupart des prestations ne les servent pas forcément. Là où ils marquent des points, c'est quand ils font des prestations musicales parce que cela ressemble à ce que l'on a l'habitude de voir. [...] Dès qu'ils partent dans des choses plus expérimentales, les commentaires témoignent surtout de la surprise. C'est sûr que dans le milieu rural, ça détone un petit peu. On n'a pas les codes pour apprécier, je pense, ce genre de propositions* » (entretien, Chargée de production et de diffusion, Compagnie Brouniak, 12 octobre 2020). L'expression d'un anti-intellectualisme culturel a également été régulière : « On n'a pas envie de se faire des nœuds dans le cerveau » dira une habitante (entretien, 21 mai 2022). Les registres de rejets de l'art contemporain se retrouvent : rejet herméneutique, tel l'énoncé sans appel d'un « N'importe quoi ! » lors d'une performance, rejet esthétique et esthésique (Heinich, 1997). Les artistes évoluent également dans des projections et stéréotypes sur « la vie d'artiste » (mœurs, improductivité supposée) et sont régulièrement renvoyés à leur statut de « saltimbanques ».

Localement, l'appropriation et la familiarisation avec de nouveaux cadres expressifs et relationnels engage une démarche où le temps est essentiel. De ce fait, si trois ans de résidence c'est beaucoup, c'est encore trop peu à l'échelle des enjeux de la démocratisation culturelle et plus encore en contexte rural où le « temps de la culture » des collectivités territoriales (Négrier, Préau, Teillet, 2008) ne va pas de soi et s'opère sous contraintes budgétaires renforcées. Ainsi, durant trois ans, les financements et le coût des interventions artistiques sont des sujets récurrents dans les échanges entre les porteurs de projets et des élus soumis à des tensions budgétaires (Bunel, Delvainquière, 2023) et des arbitrages.

Présence artistique, cadre de vie et relégation

Au terme de la résidence, deux éléments se distinguent dans la perception de la présence artistique et culturelle sur le territoire de la CC3M. Une déploration de la distance géographique et sociale à l'offre et aux lieux culturels tout d'abord à laquelle répond, dialectiquement, une valorisation de nombreux autres éléments compensateurs : les dynamiques culturelles locales (foyers ruraux, associations culturelles, sportives...) qui font « vivre le territoire », le patrimoine, constitué d'éléments qui, sans être spectaculaires, font l'objet d'un attachement et d'une appropriation quotidienne, enfin la présence renforcée de la nature, qui concorde avec les données nationales (Millery, Lombardo, Zimmer, 2022). L'ensemble constitue moins une offre artistique et culturelle qu'un cadre de vie. La culture y relève davantage d'une conception anthropologique où chaque élément, cumulable, peut s'inscrire dans la perception d'une richesse locale et contribue à l'attachement pour son territoire, fût-il rural. De ce fait, l'offre artistique et culturelle est secondarisée pour n'être mobilisée que par les personnes ayant déjà des pratiques de fréquentation d'institutions hors du territoire et des pratiques amateurs. La rareté de l'offre artistique et culturelle n'est pas perçue comme un manque pour les autres habitants. Cette distance à l'offre et au désir artistique, dans ses formes classiques et contemporaines, peut être interprétée diversement entre autonomisation populaire, alternative, pluralisation culturelle ou signe d'un abandon social, culturel et artistique.

Lors des observations de terrain et entretiens, la catégorie « rurale » (Devaux, 2017) est mobilisée et plus encore revendiquée. L'auto-qualification d'une vie dans un « village-dortoir » est fréquente, oscillant entre constatation naturalisée et inversion du stigmata. Toutefois, la représentation de « ruraux » ancrés sur leur territoire peut être modérée. D'une part, la sociologie des habitants, variable selon les communes de la CC3M, ne saurait être envisagée de manière unitaire, d'autre part, l'idée d'ancrage identitaire territorial ne peut suffire à percevoir l'entière des dimensions spatiales et identitaires. Il importe ainsi, comme le souligne Jean-Claude Chamboredon (2019) d'appréhender la multilocalité et la variabilité des appartenances sur des scènes plurielles (résidentielles, professionnelle, sportive, familiale...) sur un continuum allant de l'éclatement dans l'espace de ces différentes scènes jusqu'au lieu unique qui ne saurait être qu'un cas parmi d'autres. Nombre de travaux font référence à l'articulation entre territoire, culture et classe sociale (Chamboredon, 2019 ; Renahy, 2005 ; Ansellem-Mainguy, 2021). Pour la région Grand Est, Benoit Coquart a restitué l'« entre soi populaire » (2019, p. 19) où évoluent « ceux qui peuvent partir et ceux qui doivent rester » (*Ibid.*, p. 80). En matière de politique culturelle, il en est de même et peut se dessiner la même séparation entre persistance de possibilités culturelles pour certains et relégations culturelles et territoriales pour d'autres.

CONCLUSION

Envisagée comme prototype du renouvellement des politiques culturelles publiques, la résidence rurale n'est pas la martingale de l'action culturelle. Dans son déploiement et son appropriation, dans ses réussites comme ses limites, la résidence rurale renseigne sur la mise en œuvre de l'action culturelle lorsqu'elle porte une attention non essentialisée à un territoire. En se départissant de l'idée d'implantation pour lui préférer une attention portée à sa territorialisation, la résidence artistique rurale se présente avec davantage de complexité opposant une vision plus juste et plus riche au paradoxe d'un dispositif institutionnel local faiblement territorialisé.

En effet, les acteurs locaux investissent ce dispositif au regard de questionnements qui leur sont spécifiques que la résidence donne la possibilité de partager et de visibiliser. Au-delà de l'artistique, la résidence donne lieu à des prises de différentes natures, communicationnelles, animatoires, politiques, professionnelles et identitaires. Des lignes de tension structurelles liées aux publics et aux financements peuvent également être identifiées éclairant l'importance des ressources et des relais locaux et la nécessité d'une action culturelle locale pérenne. La résidence rurale est un levier d'action limité, mais elle apparaît aussi comme un point d'appui pour réinterroger les dispositifs de soutien et pour renforcer les dynamiques d'accompagnement et de structuration de l'environnement artistique et culturel rural, envisagé dans sa pleine mesure comme un territoire de l'action culturelle.

À ce titre, au-delà du cas étudié, plusieurs éléments retiennent l'attention et inscrivent les résidences artistiques en ruralité dans les enjeux contemporains des politiques publiques de la culture. Leur extrême plasticité tout d'abord. Ce dispositif est suffisamment ouvert, reconfigurable et appropriable par l'ensemble des parties prenantes pour contribuer à interroger, par l'expérience esthétique et par l'expérience de l'action collective de la culture, la question des liens et des communs sur un territoire. Le fondement politique de la territorialisation apparaît alors dans toute sa mesure. Né d'une volonté politique, décliné institutionnellement dans un dispositif, investit localement avec plus ou moins de convergence et d'intensité, le dispositif résidentiel rural exprime, comme dans toute action culturelle, la nécessité d'un projet collectif et la construction de valeurs situées et partagées (Dewey, (1927) 2003, Zask, 2008). En cela, sous réserves d'une pérennisation des moyens d'action locaux, il peut pleinement s'inscrire dans la double dynamique des politiques d'inclusion (Barrère et Mairesse (dir.) 2015) et celle des droits culturels réaffirmés depuis la Convention de Fribourg en 2007, tant les populations des territoires ruraux aspirent à une considération (Coquart, 2019) dont l'action culturelle, nous l'avons démontré, constitue l'un des leviers.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agamben, Giorgio (2007), *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris : Rivages (collection « Rivages Poche Petite Bibliothèque »).

Agence Culturelle Grand Est (2022), *Enquête sur les intercommunalités et la culture en Grand Est*, [en ligne], consulté le 10 mai 2024, <https://culturegrandest.fr/actus/758/intercommunalites-et-culture-en-grand-est>

Amsellem-Mainguy, Yaëlle (2021), *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris : Presses de Sciences Po.

Ardenne, Paul (2002), *Un art contextuel : création artistique en milieu urbain, en situation, d'intervention, de participation*. Paris : Flammarion.

Barrère, Anne, Mairesse François (dir.) (2015), *L'inclusion sociale. Les enjeux de la culture et de l'éducation*, Paris : L'Harmattan.

Becker, Howard (1988), *Les mondes de l'art*, Paris : Flammarion.

Bisenius-Penin, Carole (2023), *La Résidence d'auteurs. Littérature, territorialité et médiations culturelles*, Paris : Classiques Garnier.

Bruneau, Ivan ; Laferté, Gilles ; Mischi, Julien ; Renahy, Nicolas (2018), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris : Éditions EHESS.

Bunel, Catherine ; Delvainquière, Jean-Cédric (2023), « Dépenses culturelles des collectivités territoriales de 2015 à 2020 », [en ligne], consulté le 10 mai 2024, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/etudes-et-statistiques/publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2023/Depenses-culturelles-des-collectivites-territoriales-de-2015-a-2020-CC-2023-2>

Caune, Jean (1992) 1999, *La culture en action, de Vilar à Lang, le sens perdu*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

CC3M, (2021), « Résidence artistique Brouniak », [en ligne], consulté le 18 janvier 2022, <http://www.cc3m.fr/index.php/decouvrir-et-se-divertir/culture/residence-artistique->

CC3M, (2021), « Une résidence artistique, quésako? », page Résidence artistique Brouniak, [en ligne], consulté le 18 janvier 2022, <http://www.cc3m.fr/index.php/decouvrir-et-se-divertir/culture/residence-artistique-brouniak>

Chamboredon, Jean-Claude (2019), *Territoires, culture et classes sociales* édité par Gilles Laferté et Florence Weber, Paris : Éd. Rue d'Ulm.

Chevrefils Desbiolles, Annie (et al.), (2019) *La résidence d'artiste. Un outil inventif au service des politiques publiques*, tomes 1 et 2, Ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique / Service de l'inspection de la création artistique [en ligne], consulté le 10 mai 2024, <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Publications-revues/La-residence-d-artiste-un-outil-inventif-au-service-des-politiques-publiques>

Compagnie Brouniak ; Scènes et Territoires (2019), *Dossier Projet de résidence 2020-2022*.

Coquart, Benoît (2019), *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris : La Découverte.

D'Alessandro, Cristina ; Levy, David ; Regnier, Théodore (2021), « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », *Insee*, [en ligne], consulté le 10 mai 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030#onglet-3>

Deheuvels, Paul (2021), *La probabilité, le hasard et la certitude*, Paris : Presses Universitaires de France, 2021.

Delfosse, Claire (2018), « La culture dans les ruralités : lieux et réseaux » (p. 332-355), in Jean, Yves ; Rieutort, Laurent (dir.), *Les espaces ruraux en France*, Paris : Malakoff, Armand Colin.

Devau, Julian (2017), « "Ici, c'est du rural !" ». De l'efficacité du recours à la catégorie de « rural » chez des habitants d'une commune francilienne » (p. 329-358), in Hamman, Philippe (dir.), *Ruralité, nature et environnement. Entre savoirs et imaginaires*, Toulouse : Érès.

Dewey, John (1927), 2003, *Le public et ses problèmes*, Pau : Farrago / Léo Scheer.

- Donnat, Olivier (2003), « La question de la démocratisation dans la politique culturelle » (p. 9-20), *Modern & Contemporary France*, vol. 11, n°1.
- Dubois, Vincent (1999), *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Parris : Belin.
- Four, Pierre-Alain (2010), *Synergie art et économie : la martingale de la créativité*, Document de cadrage de la 6e rencontre Grand Lyon vision culture, Grand Lyon prospective.
- Freyermuth, Audrey (2017), « La culture dans les luttes d'institution : les fondements politiques de l'intercommunalité culturelle » (p. 161-184), in Dubois, Vincent, avec la collaboration de Bastien, Clément ; Freyermuth Audrey ; Kevin, Katz, *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Éditions du Croquant, 2e éd.
- Heinich, Nathalie (1997), *L'art contemporain exposé aux rejets*, Nîmes : Édition J. Chambon.
- Jauss, Hans Robert (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris : Gallimard.
- Le Clech, Sylvie (2016), « Un panorama des résidences d'artistes : le point de vue ministériel » (p. 21-28), in Denoit, Nicolas ; Douzou, Catherine (dir.), *La Résidence d'artiste*, Tours : Presses universitaires François Rabelais.
- Lebon, Francis ; De Lescure, Emmanuel (dir.) (2016), *L'éducation populaire au tournant du XXIe siècle*, Vulaines-sur-Seine : Éditions du croquant.
- Millery, Edwidge ; Lombardo, Philippe ; Zimmer, Cédric (2022), « Loisirs des villes, loisirs des champs : territoires et caractéristiques sociales des personnes influent sur leurs loisirs sportifs et culturels », *INSEE Références*, [en ligne], consulté le 10 mai 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6535293?sommaire=6535307>
- Ministère de la Culture (2013), « Qu'est-ce qu'une résidence d'artiste et comment en bénéficier ? », [en ligne], consulté le 10 mai 2024, <https://www.culture.gouv.fr/Foire-aux-questions/Questions-FAO/Ou-est-ce-qu-une-residence-d-artiste-et-comment-en-beneficier>
- Ministère de la Culture (2024, A), « Plan culture et ruralité », [en ligne], consulté le 1er avril 2025, <https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/culture-et-territoires/culture-et-ruralites/le-plan-culture-et-ruralite-renforcer-la-place-de-la-culture-au-caeur-des-territoires-ruraux>
- Ministère de la Culture (2024, B), « Printemps de la ruralité », [en ligne], consulté le 1er avril 2025, <https://www.culture.gouv.fr/regions/drac-grand-est/actu/an/2024/printemps-ruralite-rencontres>
- Négrier, Emmanuel ; Teillet, Philippe (2019), *Les projets culturels de territoire*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble.
- Négrier, Emmanuel ; Préau, Julien ; Teillet, Philippe (dir) (2008), *Intercommunalités : le temps de la culture*, Grenoble : Observatoire des Politiques Culturelles.
- Poinsot, Jean-Marc (1999), *Quand l'œuvre a lieu : l'art exposé et ses récits autorisés*, Genève : Musée d'art moderne et contemporain / Villeurbanne : Institut d'art contemporain.
- Pouts, Jean-Luc (dir.) (2021), *Culture et développement rural. Guide à l'intention des porteurs de projets et des élus*, Réseau National Agricultures et Ruralités rural national, [en ligne], consulté le 10 mai 2024, <https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/guide-culture-et-developpement-rural>
- Renahy, Nicolas (2005), *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris : La découverte.
- Saez, Guy (1982), *L'État sans qualité*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Scènes et Territoires (2024), [en ligne], consulté le 10 mai 2024, <https://www.scenes-territoires.fr/scenes-territoires/>
- Urfalino, Philippe (2004), *L'invention de la politique culturelle*, Paris : Hachette Littérature.
- Zask, Joëlle (2008), « Situation ou contexte : Une lecture de Dewey ». *Revue internationale de philosophie*, 245, 313-328. <https://doi.org/10.3917/rip.245.0313>